

Créer une ordonnance

Création d'une ordonnance

Pour rédiger une ordonnance, sélectionnez un dossier patient > cliquez sur le grand bouton « Nouveau dossier de consultation » > « Ordonnance ».

Différence entre « Texte libre » et « Ajouter produit »

Pour compléter l'ordonnance, vous allez avoir le choix entre ajouter du « Texte libre » (saisie libre) ou « ajouter un produit » (via la pharmacie Vidal ou publique).

+ Texte libre + Ajouter produit

Texte libre :

Permet de saisir du texte libre manuellement ou en appliquant un modèle de saisie. (Renvoi vers la fiche « Gérer modèles via paramètres »)

Ajouter un produit :

La base de données sur les médicaments (BdM) de VIDAL est agrée par la HAS (Haute autorité de santé), par conséquent, son utilisation avec le logiciel DrSanté vous permet de bénéficier :

- de la sécurisation de vos prescriptions par le biais d'alertes ;
- du la connaissance du coût des traitements à qualité égale ;
- de la possibilité de prescrire en DC ;
- de la possibilité d'utiliser des recherches avancées concernant les produits et les patients.

La prescription en dénomination commune (DC)

Depuis le 1er janvier 2015, tous les médicaments doivent être prescrits en dénomination commune internationale (DCI), c'est-à-dire en désignant le nom de la substance active qu'ils contiennent.

Par conversion du produit en DC

Après avoir ajouté votre produit à l'ordonnance, cliquez sur le pictogramme « DC » à la droite du produit concerné.

Par conversion de l'ensemble de l'ordonnance en DC

Après avoir ajouté vos produits à l'ordonnance, cliquez sur le pictogramme « DC » au bas et à droite de l'ordonnance. Celui-ci convertira la totalité des lignes de produits en DC.

Directement depuis la recherche en DCI

- Cliquer sur le bouton « recherche avancée » puis DCI.
- Saisissez dans la barre de recherche le principe actif.
- Validez votre saisie par le bouton « ajouter au filtre ».

- Après avoir sélectionné le ou les principes actifs, utilisez le bouton « appliquer » pour obtenir le résultat de la recherche.

Les informations du produit prescrit

La désignation du produit (en DC avec ou non le nom commercial entre parenthèses)

La posologie du produit



Les options « Au long cours, Non substituable, Non remboursable, ALD »



<u>Le coût de la prescription</u> est indiqué à l'écran. En plus d'apparaitre au bas et à gauche de l'ordonnance (total), le coût est visible par produit.

La sécurisation ou non des produits (cadenas) :

De manière à vous signifier que chaque ligne ou non est sécurisée par l'application, un pictogramme en forme de cadenas est visible en bout de chaque ligne de produit :

- Un cadenas vert si la ligne est sécurisée
- Un cadenas rouge si la ligne n'est pas sécurisée (exemple avec le texte libre)

A Une ligne n'est pas considérée comme sécurisée à partir du moment où les informations sont

insuffisantes ou non conformes pour un traitement par la BdM Vidal.

Les alertes par produit

Il existe dix catégories d'information :

- Posologie
- Interactions médicamenteuses
- Allergies

9

- Surveillances
- Contre-indications
- Incompatibilités physico-chimiques
- Effets indésirables
- Mise en garde
- Redondances de substances
- Précautions d'emploi

Il existe 6 niveaux d'alertes par catégorie (code couleur) :

- Niveau Inconnu
- Niveau 1 (le plus bas)
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4 (le plus haut)
- Niveau Informations

Vous pouvez paramétrer un niveau d'alerte minimum ou carrément désactiver les alertes (pas recommandé) via les Paramètres application 🔅 > menu « Pharmacie » > onglet « Bdm Vidal » >

« Modifier ».

Le Document d'analyse de la prescription (Vidal)

Lorsque vous prescrivez un produit, la BdM Vidal et le logiciel DrSanté vous assistent au niveau de la posologie. La structuration des posologies alors proposées, permet à l'application de contrôler la prescription et de vous alerter si nécessaire.

Sur chaque ordonnance, un document d'analyse de la prescription proposé par Vidal est disponible.

Seules les lignes sécurisées sont analysées.

Pour accéder au document d'analyse, cliquez sur le bouton <u>« Analyse »</u> au bas de l'ordonnance, à gauche.

📥 Analyse

Le bandeau du haut

✓ Enregistrer | 🗙 Annuler | 🚊 | 🚊 | 🔅

Enregistrer ou annuler : permet d'enregistrer ou non l'ordonnance

Modifier ou supprimer : après l'enregistrement de l'ordonnance, permet de modifier ou supprimer une ordonnance.

Renouveler : après l'enregistrement de l'ordonnance, permet de la renouveler.

Imprimer : permet d'éditer l'ordonnance en un exemplaire (sans le duplicata). Imprimer en double exemplaire : permet d'éditer l'ordonnance et le duplicata.

Paramètres : permet d'accéder aux paramètres application > Pharmacie.